



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

**Questionnaire « naturalisation »
Questions locales
St-Légier- La Chiésaz**

GEOGRAPHIE

QUESTION 1

Dans quel district se situe la commune de St-Légier-La Chiésaz ?

- Riviera - Pays-d'Enhaut
- Vevey
- Riviera
- Est vaudois

QUESTION 2

De quelle superficie est la commune de St-Légier-La Chiésaz ?

- 675 hectares
- 1519 hectares
- 1609 hectares
- 324 hectares

QUESTION 3

Quelles sont les communes voisines de St-Légier-La Chiésaz ?

- Vevey, Corsier-sur-Vevey, Jongny et Corseaux
- Jongny, La Tour-de-Peilz, Corsier-sur-Vevey et St-Saphorin
- Vevey, La Tour-de-Peilz, Blonay et Montreux
- Vevey, Châtel-St-Denis, Corsier-sur-Vevey, La Tour-de-Peilz et Blonay

QUESTION 4

Lequel de ces cours d'eau ne traverse pas ou ne longe pas St-Légier-La Chiésaz ?

- La Venoge
- L'Ognona
- La Veveyse
- Le Rio-Gredon

QUESTION 5

Plusieurs alpages se trouvent sur la commune de St-Légier-La Chiésaz. Lequel ne s'y trouve pas ?

- Les Mossettes
 - Prantin
 - La Neuve
 - Présimavau
-

QUESTION 6

Jusqu'en 1969, la gare de St-Légier donnait aux usagers la possibilité de prendre une autre destination que Vevey ou Blonay. Quelle était cette destination ?

- Montreux
- Châtel-St-Denis
- Corseaux
- La Tour-de-Peilz

QUESTION 7

Comment s'appelle le pont qui sépare St-Légier-La Chiésaz et Corsier-sur-Vevey ?

- Le pont de Corsier
- Le pont du Diable
- Le pont de Fenil
- Le pont La Chiésaz

QUESTION 8

Sur quel territoire se trouve la sortie d'autoroute permettant d'arriver à St-Légier-La Chiésaz ?

- Corsier-sur-Vevey
- St-Légier-La Chiésaz
- La Tour-de-Peilz
- Vevey

HISTOIRE

QUESTION 1

En quelle année St-Légier-La Chiésaz devient-elle une commune vaudoise ?

- 1803
- 1848
- 1816
- 1900

QUESTION 2

Les ruines d'une chapelle ont été mises à jour en 2007. A quel saint cet édifice était-il dédié ?

- St-Eloi
- St-François
- St-Leodegarus
- St-Glinglin

QUESTION 3

Le territoire de St-Légier-La Chiésaz est issu du regroupement ...

- D'un litige entre le Baron de Blonay et le Comte de Savoie
- De domaines viticoles
- De deux paroisses
- De deux communes par le Comte de Savoie

QUESTION 4

La commune de St-Légier-La Chiésaz a vu l'un de ses habitants siéger au Conseil des Etats. Comment se nommait-il ?

- Eric Rochat
- Felix Leclerc
- Jacques Reymond
- Alfred Béguin

QUESTION 5

Lequel de ces bâtiments historiques ne se trouve pas à St-Légier-La Chiésaz ?

- Le château d'Hauteville
- Le temple d'Amour
- L'observatoire de la tour carrée
- Le prieuré

QUESTION 6

En quelle année a été créée la baronnie de St-Légier-La Chiésaz ? (abandon des villages de St-Légier et La Chiésaz au Comte de Savoie)

- 1291
- 1536
- 1300
- 1803

QUESTION 7

La tombe d'un Conseiller fédéral se trouve à côté de l'église de La Chiésaz. De qui s'agit-il ?

- Paul Chaudet
- Paul Cérésole
- Marcel Pilez-Golaz
- Jean-Pascal Delamuraz

QUESTION 8

En quelle année a été construit le Château d'Hauteville (dans sa configuration actuelle) ?

- 1685
- 1715
- 1789
- 1767

CIVISME

QUESTION 1

Quel niveau d'autorité représente la municipalité ?

- L'exécutif
- Le législatif
- Le délibérant
- Le pouvoir judiciaire

QUESTION 2

Selon quel système électoral est élu le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz ?

- Majoritaire à un tour
- Majoritaire à deux tours
- Proportionnel
- Tirage au sort

QUESTION 3

Combien de membres compte la municipalité ?

- 3
- 5
- 7
- 9

QUESTION 4

A quelle fréquence les élections générales communales ont-elles lieu ?

- Chaque année
- Tous les 4 ans
- Tous les 5 ans
- Tous les 7 ans

QUESTION 5

Qui dirige les débats de la municipalité ?

- Le maire
- Le président de commune
- Le syndic
- Le secrétaire municipal

QUESTION 6

Combien de membres compte le conseil communal ?

- 35
- 45
- 65
- 100

QUESTION 7

Laquelle de ces personnes n'a jamais été syndic de St-Légier-La Chiésaz ?

- Jean de Gautard
- Frédéric de Mulinen
- Alain Bovay
- Ernest Cardis

QUESTION 8

Lequel de ces partis n'est pas représenté au sein du conseil communal de St-Légier-La Chiésaz ?

- Parti radical-libéral
- Union des Indépendants
- Parti vert-libéral
- Parti socialiste

SOCIAL

QUESTION 1

Laquelle de ces sociétés n'est pas basée à St-Légier-La Chiésaz ?

- Société de musique
- Riviera Rugby-Club
- FC St-Légier
- Société des abbayes

QUESTION 2

Quelles sont les armoiries de St-Légier-La Chiésaz ?



QUESTION 3

Combien d'habitants résident actuellement à St-Légier-La Chiésaz ?

- Entre 2'000 et 2'999
- Moins de 3'500
- Plus de 4'500
- Plus de 5'500

QUESTION 4

Comment s'appellent les habitants de St-Légier-La Chiésaz ?

- Les St-Léinois
- Les Tzinzolts
- Les St-Légerins
- Les St-Légers

QUESTION 5

Quel peintre célèbre, ancêtre des « tagueurs », a-t-il résidé à St-Légier-La Chiésaz ?

- Alfred Béguin
- Félix Vallotton
- François Bocion
- Eugène Burnand

QUESTION 6

Lequel de ces sites (activités industrielles ou commerciales) n'est pas situé dans la commune de St-Légier-La Chiésaz ?

- L'Ouriettaz
- La Veyre-Derrey
- Pré-au-Blanc
- La Veyre-d'En-Haut

QUESTION 7

Lequel de ces services n'est pas du ressort de la commune ?

- Le service des bâtiments
- Le service du feu
- Le service à la population
- Le service des espaces publics

QUESTION 8

De quelle richesse bénéficie la commune de St-Légier-La Chiésaz ?

- Du pétrole
- Du schiste
- Des sources
- Du gaz naturel